



27 mars 1993

Début officiel de l'opération *Courlis*

Mise en place de l'opération *Provide Promise*

Après les nombreux incidents survenus dans les Balkans, le Conseil de sécurité des Nations unies, sur proposition de la France, vote en février 1992 la résolution 743 qui fait de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine une zone protégée. Cette décision prévoit l'envoi immédiat d'une Force de protection.

Le 9 octobre 1992, la résolution 776 est prise afin d'organiser la distribution d'une aide humanitaire dans cette partie des Balkans. Toutefois, les populations à secourir sont enchevêtrées avec les troupes belligérantes dans des zones montagneuses difficiles d'accès. L'Agence des Nations unies pour les Réfugiés (UNHCR) décide de procéder à des livraisons par les airs. Pour ce faire, les États-Unis puis l'OTAN montent l'opération *Provide Promise* qui consiste à ravitailler les populations par cette voie. La France propose de mettre à disposition ses avions de transport tactique *C-130* et ou *C 160* dans le cadre de l'opération *Courlis*.

Le ravitaillement par les airs

Les aviateurs travaillent en étroite collaboration avec les parachutistes de la base opérationnelle mobile aéroportée de Toulouse et ceux du régiment de livraison par air stationné à Metz. Pour ces largages, les aviateurs utilisent généralement le *Container Delivery System* qui permet à un conteneur sur palette d'être largué avec un parachute de freinage. Mais, au-dessus des Balkans, cette technique éprouvée est remplacée par le *Tri-Wall Aerial Distribution System*. Dans ce dispositif, des cartons plastifiés qui renferment des rations de combat sont posés sur les palettes. Les plateaux sont largués deux par deux sans parachute et à très haute altitude. Le chargement se disperse dès la sortie de la rampe de l'avion. Les cartons, tels des tracts, s'éparpillent dans le ciel avant de retomber en pluie au sol.

Cette technique évite le racket des chefs de guerre qui n'hésitent pas à détourner à leur propre profit cette aide providentielle tombée sur leur zone. Elle permet surtout de limiter les dégâts collatéraux puisque les cartons de faible volume rebondissent au sol tels « *des ballons de rugby retombant après une chandelle*⁽¹⁾ ».

Un premier vol français se déroule le 21 mars 1993. Quelques jours plus tard, le 27 mars, l'opération *Courlis* est officialisée. Les avions de la 61^e escadre de transport d'Orléans et de la 64^e escadre d'Évreux sont déployés sur la base allemande de Rhein-Main à Francfort.

Comme pour le pont aérien de Berlin en 1948-1949, cette opération humanitaire demande une organisation minutieuse. Arrivée en mer Adriatique, la formation adopte le silence radio. Les équipages sont de retour en Allemagne deux heures plus tard. Durant leur vol, les appareils sont protégés par un **AWACS** et des chasseurs de l'OTAN.



DR

Le déroulé d'une mission *Courlis*

Un lieutenant qui participe à l'un de ces vols se souvient : « *Le soleil couchant sur les Alpes nous adresse un clin d'œil d'encouragement alors que des vents plutôt favorables nous amènent à l'heure vers le point Topo. Nous reprenons en chœur les check-lists et la concentration est maximale lorsque, harnachés comme des spationautes à nos postes respectifs, « feet dry » retentit dans nos écouteurs. Tantôt fascinés par les tirs d'artillerie, tantôt hypnotisés par la lecture de la VLCD [instrument de guerre électronique], nous glissons vers notre objectif à cinq kilomètres de la frontière serbe. Nous sommes maintenant habitués au port du masque à oxygène et le navigateur utilise parfaitement son GPS qui nous permet chaque soir de faire un carreau.*

3, 2, 1, vert ! Les largueurs suivent du regard les bundles qui s'égrènent derrière l'appareil. »

Entre le 21 mars 1993 et le 31 mars 1994, les avions français ont effectué 1 910 heures de vol pour délivrer 1 447 tonnes de fret par les airs – soit un quart du total de l'opération *Provide Promise*.

1. A. Bévuillard, *La « Saga » du transport aérien militaire...*, Tome I, Sceaux, L'esprit du livre éditions, 2007, p. 253.

Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CESA

Sous la direction de Jean-Charles Foucrier, docteur en histoire, chargé de recherche et d'enseignement au SHD